



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Sous-préfecture de Béziers
Bureau des collectivités et des actions territoriales,**

Affaire suivie par : Samuel DUTHOIT / Sonia CRÉMONA
Téléphone : 04 67 36 70 60 / 04 67 36 70 87
Mél : sp-css-beziers@herault.gouv.fr

Béziers, le 24 avril 2025

Monsieur le sous-préfet de Béziers
à
Mesdames et Messieurs les membres
de la Commission de Suivi de Site
« Parc d'activités Le Capiscol »
constitué de :
GAZECHIM - SBM FORMULATION -
CONSORTS MINGUEZ

Objet : Commission de suivi de Site (CSS)

P.J. : Ordre du jour - mandat

Je vous informe que la commission du site du « Parc d'activités Le Capiscol » constitué des sociétés GAZECHIM - SBM FORMULATION - CONSORTS MINGUEZ se réunira sur site le :

Mardi 06 mai 2025 à 09h00
GAZECHIM
27, rue Martin Luther King
34500 Béziers

J'appelle votre attention sur le fait qu'elle débutera par une visite de l'installation dont les modalités vous seront précisées ultérieurement.

L'ordre du jour de cette réunion est joint à cette convocation (pièce 1).

Pour une parfaite organisation, je vous remercie de me confirmer par retour mail et **au plus tard le 29 avril 2025** votre présence ou, en cas d'empêchement d'informer votre suppléant afin qu'il vous représente. Si vous ne pouvez pas être suppléé, vous pouvez donner mandat à un autre membre titulaire de la commission en me renvoyant le mandat complété (pièce 2).

Jacques LUCBÉREILH